

<h1>CCAS de Lorient</h1>	Horaires d'ouverture Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h15, le samedi matin (uniquement pour l'état civil) de 9h à 12h.	Mairie de Lorient 2 boulevard Leclerc 56100 Lorient
Retrouvez votre page	CCAS > Les solidarités > Accès aux soins	tél : 02 97 02 22 00

Accès aux soins

L'accès au droits en matière de santé et aux soins peut nécessiter un accompagnement spécifique proposé par le CCAS via l'intervention de l'infirmière du réseau médico-social (RMS).

L'objectif du réseau médico-social Lorient-Lanester est de lutter contre les exclusions en matière de santé et de coordonner l'action des acteurs locaux :

- en facilitant l'accès aux droits en matière de santé et aux soins en urgence.
- en proposant un accompagnement individuel jusqu'à l'accompagnement physique auprès des praticiens.

La coordination du réseau est assurée par une infirmière avec l'implication de nombreux partenaires : Agence régionale de santé (ARS), Caisse d'assurance maladie (CPAM), les services hospitaliers et cliniques et les professionnels libéraux de santé du territoire.

Permanences à l'accueil de jour, aux restos du coeur, à l'épicerie sociale (à partir de l'ouverture de cet établissement à la fin du 1^{er} semestre 2014).

Contact : CCAS - 50 cours de Chazelles au 02 97 02 23 67 ou 06 81 53 64 93

Dans cette rubrique

- [Aides individuelles](#)
- [Publics sans domicile stable](#)
- [Accès aux soins](#)
- [Epicierie sociale](#)
- [Economies d'énergie](#)

Où s'adresser ?

CCAS, 50 cours de Chazelles à Lorient. Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 17 h. Téléphone : 02 97 02 23 67